

**Faire croître votre épargne,
c'est bien.
À l'abri de l'impôt, c'est mieux.**

Mieux comprendre le compte d'épargne libre d'impôt avec la
Standard Life

Janvier 2012

Standard Life 

Fonctionnement du CELI

- Vous pouvez cotiser jusqu'à 5 000 \$ par année
- Les cotisations affectées à votre CELI s'accumulent à **l'abri de l'impôt**
- L'intérêt accumulé n'est pas imposable
- Vous pouvez effectuer un retrait n'importe quand pour n'importe quelle raison
- Les retraits ne sont pas imposables

Fonctionnement du CELI

- Vous pouvez reporter tous les droits de cotisation inutilisés
- Si vous retirez des fonds du CELI, vous pouvez déposer de nouveau ce montant dans les années suivantes
- Vous restez admissible aux prestations gouvernementales et aux crédits d'impôt, peu importe le montant accumulé dans votre CELI et le moment des retraits

Quelques règles de base à retenir

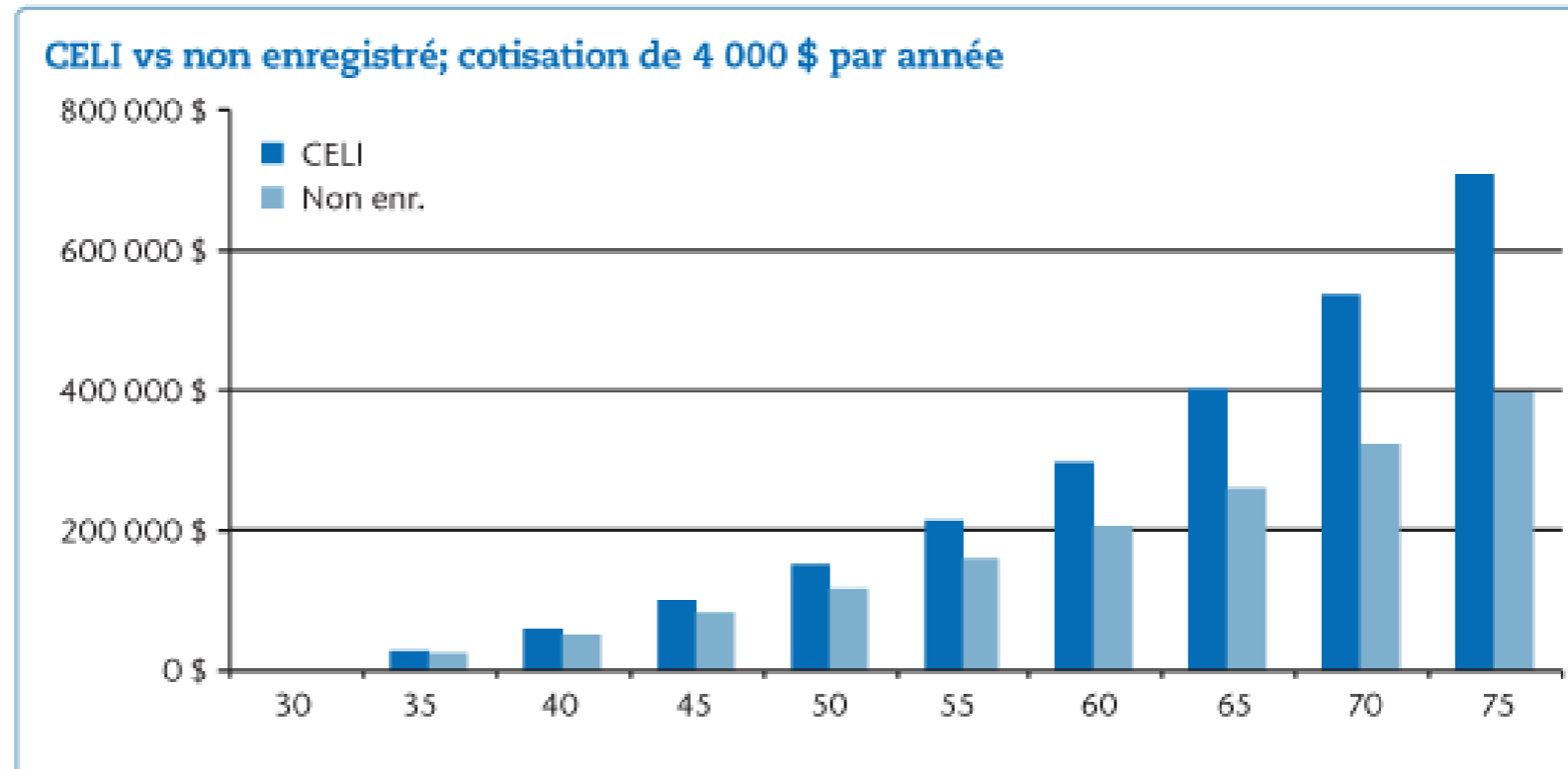
- Les cotisations excédentaires sont assujetties à une pénalité mensuelle de 1 %
- Les frais et les intérêts liés aux emprunts contractés pour cotiser à un CELI ne sont pas déductibles d'impôt
- Les cotisations ne sont pas déductibles d'impôt

Le CELI en action

Comparons le CELI à un placement non enregistré :

- Depuis son 30^e anniversaire, Alice place 4 000 \$ par année dans un CELI
- Avant son 75^e anniversaire, son CELI pourrait avoir produit 310 000 \$ de plus que ce qu'elle aurait obtenu d'un compte non enregistré pour le même montant
- Tout ce revenu peut être retiré en franchise d'impôt
- Cet exemple présente un placement annuel de 4 000 \$, mais vous pouvez investir jusqu'à 5 000 \$ par année, montant indexé à l'inflation et arrondi au 500 \$ le plus près

Le CELI en action




Hypothèses :

- Cotisations identiques pour les deux types de placement
- Taux de rendement de 5 %
- Taux marginal d'imposition de 40 %
- Placements effectués entre le 30^e et le 75^e anniversaire
- Ce graphique n'est fourni qu'à titre d'exemple. Les résultats réels peuvent varier.

Choisissez le CELI qui vous convient

La Standard Life offre un large éventail de produits que vous pouvez détenir dans un CELI. Choisissez le produit qui reflète votre épargne personnelle et votre style de placement.

- Fonds communs de placement Standard Life
- Fonds distincts Idéal – Série Signature
- Fonds de dépôts à terme Idéal



Un placement dans un fonds commun de placement peut donner lieu à des courtages, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire le prospectus simplifié avant d'effectuer un placement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, la valeur des fonds fluctue fréquemment et le rendement passé n'est pas indicatif du rendement dans l'avenir.

Le présent document vise uniquement à fournir de l'information générale. Les renseignements qu'il contient ne devraient pas être interprétés comme des conseils juridiques personnalisés en matière de placements. Les clients devraient consulter un conseiller spécialisé à propos de leur situation personnelle et de toute question particulière reliée aux placements. Des mesures raisonnables ont été prises en vue d'assurer la fiabilité de la présente information à la date de publication, mais la Compagnie d'assurance Standard Life du Canada et Fonds de placement Standard Life Itée ne garantissent aucunement l'exactitude de cette information et elles ne sauraient être tenues responsables de sa fiabilité.